

On s'attend que le climat économique actuel et les limites posées à l'accroissement réduisent les taux de départ et de recrutement, peut-être au point où ils s'annuleront l'un l'autre, de sorte que la pondération n'a pas tenu compte de ces facteurs. Il se peut que le taux de retraite augmente en 1978 en raison de la fin du programme quinquennal de bilinguisme; on pense cependant que le critère de base de 25 % pourra être revu au besoin, puisque les départs ne toucheront que quelque 30 à 35 employés.

Cela dit, il ne reste que deux groupes où l'objectif de 25 % pourra s'appliquer:

<u>Groupes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	
AS	79,6	20,3	(c'est-à-dire quatre femmes de moins que le nombre nécessaire pour former 25 % dans un groupe de 103)
CR	48,4	51,5	(ici, le rapport est presque d'un homme pour une femme et l'objectif de 25 % ne s'applique pas; selon le Ministère, il serait souhaitable de maintenir la situation telle quelle dans un avenir prévisible)

Par rapport à la composition des groupes FS étrangers, les groupes FS et CM, où le taux de participation féminine était en septembre 1977 de 7,6 % et de 7,8 % respectivement, se comparent favorablement aux statistiques disponibles pour les Etats-Unis, la Suède, l'Angleterre et l'Allemagne de l'Ouest, même si l'on ne tient pas compte du fait que dans ces pays la main-d'oeuvre féminine est plus nombreuse qu'au Canada.

Cela nous amène aux deux derniers groupes, celui des ST-SCY, presque entièrement composé de femmes, et celui des GS-PRC, presque exclusivement masculin. En ce qui concerne ce dernier, on a effectué une étude en profondeur, mais le statu quo a été maintenu en raison d'un manque